



peut on m'obliger a travailler 11h par jour

Par **nani**, le **29/10/2008** à **13:28**

bonjour

j'ai 32 ans et une boutique à paris souhaite m'engager comme vendeuse,

l'employeur me propose 1500 euros net en CDD de 3 mois

mais il me demande d'arriver tous les jours de 9H30 jusqu'a 20h sans pause? CE QUI FAIT 11H PAR JOUR !

avec conge le lundi et le mardi.

je suis au rmi et j'ai vraiment besoin d'un emploi mais je n'arrive pas a negocier mieux lors des entretients d'embauche (il voulait 12h par jour et une jour de congee par semaine au debut)

que faire ?

et si j'accepte comment pourrais je faire valoir mes droits ?